

technologie et l'incessante introduction d'immenses quantités de déchets dans l'environnement, que ce soit dans l'air, dans le sol ou dans l'eau, il nous faut plus que jamais nous tenir sur le qui-vive en prévision de risques éventuels. Il nous faut donc orienter nos recherches de manière à nous permettre de faire face à toutes les éventualités. Elles doivent prévoir l'avenir. Il nous faut veiller à empêcher les situations d'urgence au lieu d'y remédier après le désastre.

• (12.20 p.m.)

Enfin, monsieur l'Orateur, nous croyons que l'inquiétude du public, alliée à la récente prise de conscience par l'industrie de ses responsabilités, entraîneront l'observation enthousiaste des principales dispositions du bill. Mais il nous faut des méthodes d'en assurer l'application. C'est pourquoi le texte du bill C-224 comporte aussi des dispositions visant l'inspection et des amendes considérables. Si le projet de loi s'arrêtait là, nous pourrions dire, je pense, que c'est une mesure valable, mais il manquerait un élément essentiel. Je ne crois pas que notre gouvernement, ou quelque autre gouvernement, ait le droit d'imposer des mesures de contrôle de la pollution à l'industrie et au citoyen si lui-même n'est pas disposé à vivre suivant le même code. Le bill C-224 énonce clairement l'intention du gouvernement de se corriger et de veiller à ce que les édifices fédéraux satisfassent à nos normes nationales et les dépassent de beaucoup chaque fois que c'est possible.

Ce bref aperçu des dispositions du bill sera complété lorsque le comité permanent l'étudiera. J'espère qu'à cette occasion plusieurs de nos fonctionnaires pourront comparaître, surtout ceux qui ont participé à la rédaction du projet de loi, mais aussi ceux qui sont habitués à traiter avec les provinces, les municipalités et les industries.

Lors de l'étude du nouveau bill sur l'organisation du gouvernement, j'ai mis l'accent, au début de mon intervention, sur l'interdépendance des diverses formes de vie qui se trouvent sur cette planète. J'ai dit qu'il n'était guère sensé d'empêcher le dégagement de polluants de l'air d'une cheminée d'usine si l'on s'aperçoit que les matières polluantes sont déversées dans la rivière ou enfouies dans le sol. Au sein de notre nouveau ministère, peut importe le nom qu'on lui donnera, nous allons aborder le problème de la pollution selon une formule globale. Nous aurons les compétences techniques nécessaires pour résoudre le problème sous toutes ses formes.

En somme, le plus difficile à résoudre, semble-t-il, est celui que posent l'homme et ses habitudes, surtout son appétit au gain. C'est au fond la racine du problème de l'environnement. Les psychologues nous disent que l'homme a une hiérarchie de besoins, à commencer par ceux qui sont reliés à la survie, en passant par ses besoins de sécurité et ses besoins sociaux jusqu'à ses besoins de loisirs. Quelle ironie de penser que l'intérêt que nous portons à la lutte contre la pollution de l'air commence au haut de l'échelle, essentiellement, par l'intérêt que manifeste le grand public pour l'esthétique tels les gens qui ne peuvent plus jouir de la vue du Mont Royal de la rue Sherbrooke ou de la vue de Grouse Mountain de la rue Hastings à Vancouver. Mais, maintenant, notre préoccupation porte sur nos besoins fondamentaux.

[L'hon. M. Davis.]

Ce bill est centré directement sur la santé humaine et même la survie. Il va nous fournir le cadre et le mécanisme qui nous permettront de lutter pour notre survie. Il justifie l'appui de tous les Canadiens et celui, certainement, des députés de tous les partis. J'espère que nous pourrions adopter ce bill en deuxième lecture cet après-midi pour ensuite l'envoyer, en vue de son étude détaillée au comité permanent des Pêches et des Forêts la semaine prochaine.

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): J'applaudis au discours que vient de faire le ministre à la Chambre et dont un exemplaire nous a été envoyé par les fonctionnaires de son ministère. Je voudrais dire de prime abord pour qu'on me comprenne tout de suite que les membres de mon parti acceptent les principes et les objectifs exposés dans ce bill. J'aurai des questions à poser et j'espère y recevoir des réponses peut-être à l'étape de la deuxième lecture. Nous pourrions en obtenir d'autres éventuellement en comité. Mais de fait, nous acceptons les principes généraux ou du moins les objectifs que le gouvernement essaie de réaliser par l'entremise de ce bill dont nous sommes saisis.

L'une des choses qui me préoccupe, c'est que ce bill a été présenté à la Chambre et y a été lu pour la première fois le 9 février. Nous sommes aujourd'hui le 19 février, exactement 10 jours après sa présentation, ce qui implique que l'opposition et le public n'a disposé que de quelques jours pour l'examiner et se faire une opinion sur ce projet de loi. C'est typique du gouvernement actuel qui parle de démocratie active et ne laisse cependant que 10 jours pour examiner un sujet d'une telle importance ainsi que pour consulter les provinces et les municipalités. Le gouvernement a peut-être eu l'occasion de mener à bien de telles consultations. Il en a eu le temps depuis 1967, époque à laquelle la nécessité de disposer d'une loi sur la pureté de l'air est devenue évidente pour la première fois. Mais les députés de l'opposition et le public en général n'ont disposé que de dix jours pour examiner la mesure législative en question et l'analyser objectivement. Nous ignorons ce que pense de ce bill la ville de Montréal. Un seul éditorial a traité de ce problème. J'ai parcouru tous les journaux à la salle de lecture et c'est tout ce que j'ai pu trouver. Je le répète, nous attendions depuis trois ans ce genre de mesure législative et maintenant nous n'avons que dix jours pour l'examiner. Cela suffit à montrer que le gouvernement n'a aucun plan quant aux mesures législatives qu'il se propose de présenter cette année à la Chambre. Cela découle évidemment du fait que trois ou quatre bills ont été soumis à la Chambre une semaine seulement après leur présentation. Je m'élève de la façon la plus vive contre cette pratique.

Il nous aurait fallu plus de temps pour l'étudier et si le gouvernement avait été réellement soucieux de présenter un bill de ce genre il aurait bien pu le faire en septembre puisqu'il a eu trois ans pour le préparer et le mettre au point. Aujourd'hui, il est devenu urgent d'appliquer une loi sur la propreté de l'air, mais qu'on me permette de rappeler à la Chambre que depuis trois ans nous n'avons cessé de la réclamer et, maintenant, on ne nous donne qu'une semaine pour préparer nos interventions sur le sujet. Il est vraiment honteux que le gouvernement